

Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Laurent

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Avec un concept axé sur le développement durable, Schème consultants remporte le concours de design pour la revitalisation de Décarie

Saint-Laurent, le 7 mars 2006 — C'est au cours d'un événement de presse tenu hier soir au Centre de loisirs de Saint-Laurent que le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, a rendu public le nom de la firme lauréate du concours de design urbain lancé dans le cadre du projet de revitalisation du boulevard Décarie, entre le boulevard de la Côte-Vertu et la rue du Collège. Le maire de Saint-Laurent a annoncé qu'à la suite de la tenue de ce concours innovateur, Saint-Laurent avait confié à Schème consultants le mandat de l'accompagner dans le processus de revitaliser cette artère commerciale en préparant les plans et devis pour les travaux à réaliser. La première phase qui devrait être réalisée cette année implique un investissement de 840 000 \$ de Saint-Laurent.

« L'une des forces du concept proposé par Schème est son approche intégrée en matière de développement durable qui repose sur une augmentation du couvert végétal, sur la réparation du pavé uni déjà en place au lieu de son remplacement et sur le recyclage du mobilier urbain. À titre de porteur du dossier du développement durable pour Montréal, je ne peux qu'être sensible à un projet qui est à ce point respectueux du milieu et qui s'inscrit dans le courant des grands enjeux environnementaux de l'heure. Celui-ci cadre particulièrement bien avec le virage environnemental que Saint-Laurent a amorcé en 2004, tout en étant cohérent avec les trois principaux axes de développement identifiés dans l'étude de branding de Décarie réalisée en 2005 », de dire Monsieur DeSousa.

Quatre firmes ont franchi avec succès la première étape d'évaluation de leur expertise et de leur expérience dans la réalisation de projets similaires et ont donc été invitées à présenter une proposition. Le processus de sélection de la firme lauréate s'est fait selon des critères très précis qui permettaient une évaluation juste et équitable des propositions entre elles :

- présentation générale, respect des éléments requis et de l'objectif des travaux;
- correspondance avec le branding développé pour Décarie;
- qualité du design;
- qualité de la relation design / compatibilité avec le site;
- faisabilité technique et économique.

C'est à un jury composé de huit personnes, représentant les spécialités de design, architecture, aménagement du paysage, urbanisme, ingénierie, développement économique et un représentant des commerçants, accompagnées dans leur démarche par un conseiller professionnel agissant comme animateur, qu'est revenue la tâche de sélectionner la proposition répondant le mieux à l'ensemble des critères.

Les membres du jury ont été impressionnés par les projets reçus, chacun présentant des qualités indéniables. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'on retrouve des thèmes communs à chacun des quatre projets, soit l'augmentation de la végétation et des espaces verts, la création de lieux rassembleurs tels que marchés et placettes, etc. et la volonté de privilégier le piéton sur la voiture. Le choix de la firme lauréate s'est fait de façon unanime par le jury de sélection, ce projet se démarquant par son approche intégrée de développement durable.

- **Schème Consultants** ⇒ Lauréate du concours, Schème propose un concept de base axé sur le développement durable, grâce à l'augmentation importante de la couverture végétale, en privilégiant la réutilisation du mobilier urbain existant et la réparation du pavé uni. Il retire le stationnement de la bande centrale qui devient un espace aménagé avec plantation de verdure et restructure les espaces de stationnement selon une distribution périphérique au boulevard. Les trottoirs de chaque côté de la rue sont élargis, certaines ruelles deviennent des placettes et on propose la création d'un marché public.

La proposition répond au contexte, est ancrée dans la réalité, est significative pour l'artère commerciale et intègre les préoccupations de la politique de développement durable adoptée par la Ville de Montréal.

- **Nomade** ⇒ La proposition est davantage une stratégie de développement urbain qu'un plan d'aménagement. Le concept repose sur une intervention artistique autour de trois pôles qui doivent servir de levier de développement économique pour l'ensemble de l'artère.
- **Planex** ⇒ Le projet se démarque par un plan d'ensemble cohérent et lisible qui propose une mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Saint-Laurent.
- **Plani-Cité** ⇒ Le concept favorise une approche davantage en continuité avec les aménagements de l'ensemble des quartiers de Montréal et de l'arrondissement.

Le concept lauréat ainsi que les trois autres projets soumis seront exposés au public au Centre des loisirs de Saint-Laurent, 1375, rue Grenet, du 10 au 21 avril 2006. Les citoyens et citoyennes sont invités à prendre connaissance des projets et à formuler leurs commentaires sur le site Internet de Saint-Laurent, à l'adresse : <http://saintlaurent.ville.montreal.qc.ca>

Source : Arrondissement de Saint-Laurent
Direction des affaires publiques et du greffe

Renseignements : Johanne Houde, chef de la Division accueil et information
(514) 855-6000, poste 4304